

Front Ouvrier

Siège : CAFÉ DE L'ESCARGOT
4, rue de Marseille, 4
LYON Tel. PARMENTIER 08-64

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ! »

ABONNEMENT ANNUEL : 50 fr.
Prix du numéro : 2 fr.

NOUS VOUDRIONS COMPRENDRE

Décidément, nous sommes de moins en moins engagés sur la voie du socialisme ! Que le gouvernement déclare proche la clôture de ce qui n'a jamais été qu'un simulacre d'épuration, cela ne nous étonne pas. Nous n'avons cessé de dire ici que seuls les tribunaux élus auraient été capables de châtier les exploités. Confier à la bourgeoisie le soin de s'épurer elle-même, ça ne pouvait guère marcher ; la preuve en est faite !

Il y a plus grave. Le mouvement de nationalisation se ralentit de plus en plus. Les mises sous séquestres elles-mêmes, mesures bien timides pourtant, se font rares. Opposition des trusts ? Bien sûr. C'est normal. Mais aussi freinage d'organismes de résistance qui comportent dans leur sein des partis ouvriers. Et ça, c'est moins normal ! Le 5 janvier dernier, au Conseil National de la Résistance, la Commission des nationalisations propose la nationalisation immédiate d'un certain nombre d'entreprises des branches essentielles de la production. Or, le Front National s'oppose au principe des nationalisations immédiates, ce même F.N. qui écrit dans un tract au sujet de son programme « ce n'est pas un plan de socialisation ». Nous voudrions comprendre... Sans doute, tous ceux qui ont mené la lutte pendant quatre ans parce qu'ils pensaient libérer le territoire pour faire la révolution (et pas seulement pour remplacer un impérialisme par un autre) ont été de pauvres naïfs. La révolution ? Vous rêvez. La socialisation ? Ce n'est pas le moment. L'anéantissement des trusts ? Finissons la guerre, et après on verra !

Autre chose encore. M. Thorez, retour de Moscou, à la première journée du Comité central du Parti communiste déclare : « que les milices patriotiques ont perdu leur raison d'être... La sécurité publique doit être assurée par les forces régulières de police. Les gardes civiques et, d'une manière générale, les troupes armées irrégulières, ne doivent pas être maintenues plus longtemps... Que les C.D.L. ne doivent pas se substituer aux administrations communales et départementales. Leur tâche n'est pas d'administrer, mais d'aider ceux qui administrent ! »

Ici aussi, nous voudrions bien comprendre. Ou bien la révolution socialiste est chose faite en France, et la police, l'armée, les administrations sont réellement l'expression du pouvoir des ouvriers et des paysans. Ou bien la France est plus que jamais un Etat bourgeois, où les trusts sont plus que jamais prospères, et alors, dans la police, l'administration, l'armée, les agents du capitalisme poursuivent victorieusement leur tâche qui consiste à maintenir ces grands corps de l'Etat au service des exploités. Qui nous dit que demain ou après-demain il ne se trouvera pas un gouvernement pour utiliser les matraques de la police régulière contre les grèves ouvrières comme au beau temps de la III^e République ? (à propos où sont les ex-G.M.R., tous en prison ou en chômage ?). C'est pourquoi, dissoudre aujourd'hui les M.P., c'est enlever au peuple le peu d'armes qui lui restaient, c'est faire une véritable politique de suicide de la classe ouvrière.

Lutter de toutes nos forces pour créer de véritables organismes de pouvoir prolétarien capables de se dresser en face de ceux de la bourgeoisie, c'est là la voie de la révolution socialiste, seule capable de venir à bout des trusts ! Et c'est là nôtre.
F. O.

LES LOUPS NE SE MANGENT PAS ENTRE EUX !

L'épuration dans l'Isère

Quinze jours après l'évasion de Forat, agent de la Gestapo, le chef de la Milice de Voiron : de Campeaux qui avaient bénéficié, lors d'un premier jugement d'un supplément d'information ? vient à son tour de prendre la clef des champs. D'une manière fort simple, il aurait, paraît-il, promis 200.000 francs aux gendarmes complices de l'évasion. Tout laisse à penser que ce garde vigilant des « libertés démocratiques » avait eu d'autres contacts avec les amis bien placés de Campeaux. Il est invraisemblable qu'il se soit mis dans un tel pétrin sur la simple promesse d'un détenu.

Ses collègues l'ont, après ses premiers aveux, exécuté sans jugement et la version officielle, reprise par les communistes du « Travailleur Alpin » est qu'il s'agit d'un exemple destiné à « sauver l'honneur » de la gendarmerie. Difficile à croire, attendu que le gendarme en question avait sûrement d'autres révélations à faire. Justice ? Etouffement de l'affaire ?

Voilà où mène la dissolution des Gardes Civiques Républicaines, après celle des Milices Patriotiques. Est-ce là ce que voulait Thorez lorsqu'il préconisait la confiance dans les « forces régulières de police » ?

Assez d'hypocrisie. Un corps comme la gendarmerie n'est pas un organisme de police. La démocratie et les deux évènements de Forat et de Campeaux ne sont pas des accidents. La bourgeoisie sauve ses siens et elle se sert de ses « Forces régulières » pour cela. Si l'on avait mis boulevard Gambetta des piquets de Milice Ouvrière, pas un des criminels qui étaient incarcérés n'en seraient sortis vivants.

Les loups ne se mangent pas entre eux. Les capitalistes ne frappent pas leurs agents dévoués. Tous ceux qui s'en remettent aux loups de faire justice entre eux ne sont que des serviteurs zélés dont la bourgeoisie se sert jusqu'au jour où elle supprime ces auxiliaires devenus inutiles. Les complices d'aujourd'hui des évasions de miliciens seront, demain, des complices de l'assassinat des militants ouvriers, avant d'être les complices de leur propre suicide. Par-dessus les bellements de ces lâches, nous lançons un suprême appel aux travailleurs pour qu'ils constituent les Milices Ouvrières, seules garantes de l'ordre révolutionnaire et de la défense des droits, des intérêts et des libertés des ouvriers.
BRUNEAU.

A mort Maurras !

Pour nous prolétaires, nous ne pouvons que regarder d'un œil amusé cette comparaison d'un valet du capitalisme devant les tribunaux d'un pays où les trusts règnent encore en maîtres.

Qu'a fait Maurras ? Ce pauvre larbin n'a simplement pas vu le moment où le gros capitalisme français, cessant de miser sur le nazisme allemand, mettrait toutes ses actions sur les armées anglaises, américaines, russes.

Ce que nous reprochons au royaliste Maurras, c'est non seulement son attitude des quatre dernières années, non seulement des dénonciations et ses délations, non seulement ses demandes d'exécutions d'otages — tous ces faits qui réclament déjà cent fois sa tête — mais nous lui reprochons aussi tout son long passé politique. Nous l'accusons d'être un des précurseurs du fascisme en France ; d'être un des investigateurs avec les Dautel, Pujo, Doriot, La Rocque, etc... des ligues, véritables gardes blanches qui, s'appuyant sur le fascisme italien et allemand, devaient nous amener à la dictature militaire de Pétain, Laval. Nous nous souvenons tous de ces ligues d'Action française qu'un décret du gouvernement Sarraut devait sous la poussée des masses populaires dissoudre. Dissoudre juridiquement, car pratiquement rien n'était fait et les groupes restaient avec leur armement attendant de révoquer au moment de la dissolution de l'empire. C'est cet armement qui devait plus tard servir à monter les premières sections des miliciens de Darnaud.

Fleur de Lys — Tête de Mort — Croix Gammée, Monsieur Maurras a déjà passé sous tous les signes des ennemis de la classe ouvrière. Chef royaliste, c'est lui qui préconisait, en 1936, l'armement individuel des camelots du Roi, activement aidé dans cette tâche par son ami Maurice Pujo qui était chargé, par le comité directeur de l'Action Française de contrôler l'armement des sections spéciales. C'est lui qui fut à la tête des services secrets des chefs royalistes qui, en dehors de l'achat et du transport des armes, se livraient à l'attaque des marchands de journaux des feuilles de gauche, à la provocation en-

vers les ouvriers d'idées adverses, à la lutte ouverte contre le socialisme. C'est en tant que moucharab de la classe ouvrière et que valet du capitalisme que nous voulons son jugement, et c'est en tant que tel que nous vous demandons sa tête.

Or les tribunaux le font bénéficier des circonstances atténuantes. Sauvante ainsi sa tête, Maurras s'en tire avec la réclusion. Et nous notons, particulièrement dans l'exposé de la défense, l'avertissement à la Cour « sur les conséquences futures de sa sévérité, au cas d'un changement de régime » (*La Voix du Peuple*). Entendez-vous ceci camarades ? Comprenez-vous les menaces qui se cachent sous ces mots ; c'est tout le capitalisme qui parle par la bouche de Maurras. La grande leçon à en tirer est que la vraie lutte contre la dictature capitaliste doit se faire à l'intérieur même du pays.

Tous unis dans la lutte contre le capitalisme, nous demandons la mort du royaliste-fasciste Maurras.
CHEROZ.

L'épuration dans le Finistère

Soutif « commissaire aux renseignements généraux » de Vichy, qui arrêta et tortura des centaines de communistes dans le Finistère en 1942, Soutif qui se vantait d'avoir nettoyé le Finistère de « la plaie communiste », Soutif responsable de la mort de soixante et un de nos meilleurs camarades qu'il livra aux bourreaux nazis, était, puis quelque temps détenu à la prison Saint-Charles de Quimper. Et déjà nous savions que des voix mielleuses s'élevaient, faisant appel à la clémence. Mais l'affaire était vraiment trop grave. Le P.C. et le C.D.L. s'étaient portés parties civiles, il allait falloir le juger et le condamner. Pensez donc ! On ne laisse pas ainsi des amis dans le bain. Soutif est convoqué au bureau du juge d'instruction d'où il disparaît... comme par enchantement !

Il est vrai qu'en 1942, il entretenait de bonnes relations avec le Procureur qui expédiait avec grand plaisir les camarades devant la section spéciale de la Cour de Rennes et que, même Procureur, est aujourd'hui encore là jugeant... les laboratoires !

Et voilà bien l'épuration. Seuls les Tribunaux du Peuple feront vraiment justice.
VIC

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LYON...

... proteste contre le scandale dont la distribution du sucre à Lyon, pour le mois de décembre, a été l'objet.

... exige des poursuites contre les agents du Comité de répartition du sucre.

... demande l'ouverture d'une instruction contre les nommes Valtier, Chahert, Barredou, pour agissements scandaleux en matière de répartition du sucre. Demande la mise sous séquestre du C.C.R.S. et sa suppression.
(Lyon, le 20 janvier 1945.)

LE MINISTRE DU RAVITAILLEMENT...

... fait connaître que ces personnalités et le Comité central de Ravitaillement des sucrés doivent être complètement mis hors de cause.
(Paris, le 20 janvier 1945.)

Et pan ! sur les doigts ! Alors, de quel ont-ils l'air maintenant nos conseillers municipaux ? surtout qu'ils avaient ajouté à leur motion le paragraphe suivant :

« ... attend qu'à bref délai un pareil scandale soit suivi de sévères sanctions, se réservant, au cas où il n'y aurait pas satisfaction, d'envoyer les mesures à prendre pour que les intérêts de la population lyonnaise soient plus efficacement défendus.

Attention, ça va chauffer ! (?) Nous allons bien voir s'ils vont tenir parole et s'ils vont se soucier de notre intérêt plus que du leur !

LE POURQUOI ?

M. Aubrac, commissaire République à Mazcruil est rom... Paris 23-1-45. — Les journaux risiens annoncent aujourd'hui la mise en position d'expectative de M. Raymond Aubrac, commissaire de la République de Marseille. Aubrac avait été un des chefs de la résistance de la zone sud et avait échappé deux fois à la Gestapo. Avec l'appui des organisations de la résistance et de la C.G.T., il fut fait à Marseille une politique d'épuration économique tout à fait conforme au programme du C.N.R. Et il a lutté contre l'existence des trusts dans toute la mesure que lui permettaient les ministères. Il est remplacé par M. Haag, frère de Rouen, qui avait été, sous Vichy, délégué régional de la Santé.
(« Les Ateliers », 24 janv. 1945.)

PEUPLE voici tes maîtres !

La Banque de France a tous les jours été considérée avec raison comme un des bastions du capitalisme français.

Voyons un peu quels étaient les dirigeants à la veille de la guerre. Elle est administrée par un Conseil général comprenant 21 personnes, un gouverneur et 2 sous-gouverneurs nommés par l'Etat, 15 régents élus par les actionnaires, dont 3 sont obligatoirement des trésoriers-payeurs généraux, 3 censeurs élus aussi par les actionnaires.

Les représentants de l'Etat sont donc une minorité, toute fois le gouverneur a un droit absolu de veto : c'est le seul moyen d'action de l'Etat sur l'Institut d'émission.

En fait, les vrais maîtres de la Banque de France sont les 12 régents non fonctionnaires. Comment sont-ils recrutés ?

En principe, ils sont élus par l'Assemblée des actionnaires.

En réalité, les petits actionnaires sont exclus de l'Assemblée : en effet la loi du 24 germinal an XI ordonne que les 200 actionnaires qui composent l'Assemblée générale seront ceux qui seront constatés être, depuis six mois révolus, les plus forts propriétaires de ses actions.

Qui sont ces deux cents ? Des représentants de la noblesse la plus authentique, qui ne sont qu'une minorité depuis la fin du XIX^e siècle.
(Suite p. 2, 3^e colonne.)

KARL LIEBKNECHT

Karl Liebknecht est né le 13 août 1871, à Leipzig, il était le fils du marxiste Wilhelm Liebknecht, l'un des fondateurs du mouvement ouvrier allemand qui fut, en mars 1872, à l'issue du célèbre procès de Leipzig, condamné à vingt ans de forteresse.

Karl fréquenta le lycée de Leipzig, puis entra à l'Université de cette ville et acheva à Berlin, en 1893, ses études de droit et de sciences politiques. Il siégea de 1894 à 1898 comme référendaire auprès des tribunaux, puis quitta le service de l'Etat et s'établit comme avocat à Berlin avec son frère Théodore. C'est là que commença son activité politique, qui le place à l'aile gauche du parti social-démocrate et qui est surtout axée sur la propagande antimilitariste. Il fut élu en 1902 délégué communal de Berlin. Il fonda l'Internationale Socialiste des jeunes (Congrès de Manheim, 26 août 1904, dit de la « Jeune Garde »).

Dans le courant de 1914, il fit partie, avec Rosa Luxembourg, Franz Mahring et Clara Zetkin, du groupe d'opposition d'extrême gauche du parti social-démocrate.

Internationaliste convaincu, il ne se laissa pas entraîner par le courant chauvin de son parti contre la direction duquel il se dressa, et c'est le 2 décembre 1914 qu'il lut devant le Reichstag sa fameuse déclaration, par laquelle il refusait le vote des crédits militaires. En 1916, il est mobilisé et envoyé successivement sur divers fronts. Et c'est le 1^{er} mai 1916 à la démonstration de la place de Potsdam où est distribué son tract contre la guerre qu'il a été arrêté. Il fut condamné le 4 novembre à quatre ans et un mois de travaux forcés. Le 23 octobre 1918, il est délivré par l'arrivée au pouvoir du prince Max et est salué par une vibrante manifestation de masse des travailleurs à son retour à Berlin. Il se lance à corps perdu dans l'action politique et le soir du 9 novembre, qui balaie l'Empire allemand, c'est lui qui hisse le drapeau rouge sur le palais impérial. Il refuse de participer au gouvernement social-démocrate et veut arriver avec la Ligue Spartakus à la dictature du prolétariat et à la République des Conseils, mais son influence sur les masses n'est pas encore suffisante pour pousser la lutte jusqu'à ses ultimes conséquences et les spartakistes sont défaits dans les combats de Berlin (fin 1918, début 1919) par la Garde Blanche réactionnaire armée par le social-démocrate traite Noske. Le 12 janvier 1919, les combats sont terminés et la police se lance à la recherche de Liebknecht et de Rosa Luxembourg qui sont les têtes de la Révolution. Karl est arrêté le 15 janvier et emmené à l'Hôtel Eden, quartier général des troupes de « l'ordre ». A sa sortie de l'Hôtel, après l'interrogatoire, une brute mercenaire, le soldat Ruge, le frappe de la crosse de son fusil. Meurtri et sanglant, il est emmené en auto par quatre jeunes officiers qui doivent le conduire à la prison de Moabit et qui l'abattent en route en prétextant une tentative de fuite.

C'est ainsi que, par la main de ses valets social-démocrates, la bourgeoisie se vengea de l'un des chefs du prolétariat allemand. Malgré des fautes théoriques, sa vie fut un vivant exemple d'abnégation et de lutte pour l'émancipation des travailleurs. « La jeunesse est la flamme de la révolution prolétarienne » a dit Karl Liebknecht. Jeunes prolétaires ne l'oubliez jamais !

DÉSARMER LE PEUPLE !

... protestent énergiquement contre le désarmement des gardes civiques républicaines. Ce n'est pas au moment où la 5^e colonne s'organise qu'il faut désarmer le peuple !

... fait confiance aux comités de Libération qui représentent la nouvelle légalité française.

(Motion votée au meeting communiste tenu par Jacques Duclos, à la Bourse du Travail de Lyon, le 17 novembre 1944.)

Maurice Thorez déclare : « Les comités de Libération ne doivent pas se substituer aux administrations communales et départementales. Leur tâche n'est pas d'administrer, mais d'aider ceux qui administrent.

... Parlant des gardes civiques républicaines, il ajoute : « Ces troupes armées ont eu leur raison d'être avant et pendant l'insurrection, mais la situation est maintenant différente. La sécurité publique doit être assurée par des forces régulières de police. Les gardes civiques et, d'une façon générale, tous les groupes armés irréguliers ne doivent pas être maintenus plus longtemps.

(Rapport de Maurice Thorez, session du Comité central du Parti communiste français, Paris, 21 janvier.)

En l'intervalle de deux mois, le mot d'ordre change. Le pays est-il donc devenu une démocratie ouvrière socialiste, qu'il faille « désarmer le peuple » et intégrer les C.D.L. « dans la nouvelle légalité » ? Qui croire ? Que croire ?

SUR LE FRONT OUVRIER

LES COMITÉS D'ENTREPRISES

L'Assemblée consultative s'est prononcée à l'unanimité sur un texte proposé par la commission du travail. Unanimité certes, mais M. Joseph Denais, se faisant l'écho de la campagne du Figaro, tenta de limiter au minimum les attributions de ces comités. Le patronat ne s'avoua pas battu par un vote et il n'est certainement pas étranger à la tenture que le gouvernement apporte pour promulguer ce décret.

Cette réforme serait donc tellement révolutionnaire ? Non, mais elle constitue le premier pas vers le contrôle ouvrier, contrôle inadmissible pour les capitalistes. En effet, ils sentent très bien qu'un tel contrôle réalisé, les travailleurs imposeraient les nationalisations effectives et la gestion ouvrière. La lutte est engagée et si les travailleurs veulent gagner cette bataille, ils doivent être vigilants.

Quelles sont donc les bases à partir desquelles nous pouvons travailler ? Tout d'abord les comités d'entreprise tels qu'ils sont prévus par la Consultative. Leur origine remonte sans doute au décret pris à Alger qui instituait les comités mixtes de production dans les usines d'aéronautique. Ces comités, présidés par la direction, comprennent des délégués du personnel représentés par leurs organisations syndicales et des représentants de la haute maîtrise désignés par la direction. Ils avaient qu'à faire pour proposer toute suggestion technique ou relative à l'organisation et pour émettre auprès des autorités supérieures des vœux en vue de améliorer le rendement. Le projet de la commission de travail concerne toutes les entreprises industrielles et commerciales et prévoit une extension des attributions de ces comités. Ils doivent coopérer avec la direction à l'amélioration des conditions collectives de vie et de travail du personnel. Ils doivent contrôler ou assurer la gestion des œuvres sociales qui

bénéficient des salariés. Ils doivent étudier et proposer toutes suggestions dans le but d'accroître la production. Ils sont obligatoirement consultés sur les questions intéressant la gestion et la marche générale de l'entreprise. Ils sont obligatoirement informés des bénéfices réalisés et peuvent émettre des suggestions sur l'affectation à leur donner. Le chef de l'entreprise est tenu d'exposer, au moins une fois par an, la situation d'ensemble et l'activité de l'entreprise, ainsi que ses projets pour l'exercice suivant.

En cas de litige, il est prévu un arbitrage à l'échelon régional, l'inspection générale de la production industrielle et, sur le plan national, le comité d'organisation intéressé dont le conseil paritaire sera obligatoirement consulté. En cas de dissolution de ces derniers, le dossier sera transmis aux organismes les remplaçant ou au ministre.

Nous assistons par ailleurs à quelques mises sous séquestre qui sont un nouveau pas vers la gestion ouvrière. En principe, l'administrateur n'est qu'un gérant provisoire qui « s'enfonce » d'un comité consultatif qu'il associe quelquefois, dans une certaine mesure, à la marche de l'usine. Ainsi les travailleurs démontrent qu'il est possible de produire sans patron. Ceci n'est pas suffisant. Il faut qu'ils réclament et qu'ils luttent pour obtenir la confiscation pure et simple des biens de ces exploités et leur remise au personnel par l'intermédiaire du comité de gestion qui aura élu. Il ne peut être question de socialiser une entreprise en régime capitaliste, car cette expérience serait vite sabotée. Pour qu'une telle solution soit viable, des réformes de structure fondamentale sont indispensables. Il faut nationaliser les trusts et toutes les industries-clés.

(Nous analyserons dans le prochain numéro à quelles conditions les comités d'entreprise peuvent servir la révolution socialiste.)

Claude AUGIER.

Ne laissons pas enterrer L'AFFAIRE POIDEBARD !

Demandons une enquête publique !
Les noms des 500 patrons anti-sociaux !
Double des dossiers fournis au personnel de l'usine (délégués syndicaux et délégués du personnel) !
Fiches remises immédiatement aux ouvriers intéressés !

A SAINT-ETIENNE.

Demain de la liberté pour les ouvriers, employés et techniciens de cette usine qui se réunissent pour procéder à l'élection des membres d'un comité de gestion et décidaient de mettre en œuvre pour faire fonctionner l'entreprise. Le patron de l'Ecroi peu après arrêté, le comité de gestion assumait la charge complète de l'usine, en fit l'épuration des éléments malsains et assura la marche de tous les services.

À l'heure actuelle, l'usine tourne à des salaires du personnel ont été notablement augmentés.

L'Ecroi est ainsi géré, dans le cadre du régime, aussi bien son succès que par le patron, mais n'est pas suffisant. Il ressort de mauvaises conditions, surtout au point de vue financier, n'a pas été assez rapidement réorganisée par les responsables au comité de gestion n'ont pas solidement lié les ouvriers entre eux et ne les ont pas suffisamment associés à la gestion.

D'autre part, l'Union Départementale des Syndicats de la Loire n'a pas su aider à la réalisation des comités de gestion dans d'autres entreprises, et n'a compté que sur l'action d'un seul homme — le commissaire du gouvernement — lequel a vu ses pouvoirs strictement limités en ce qui concerne la mise sous séquestre d'usines et, de plus, est actuellement l'objet d'une enquête au sujet de sa propre activité.

Néanmoins, l'expérience en elle-même, en tant que question par les travailleurs, a réussi. Mais elle ne peut être profitable que si elle est menée jusqu'au bout, si elle ne reste pas un cas d'espèce, une expérience localisée dans une ou quelques usines seulement. Une telle révolution dans le domaine de la participation des travailleurs à l'économie du pays ne peut être et aboutir que si, parallèlement à elle, sont socialisés ou nationalisés sans indemnité ni rachat les banques, assurances, tous les consortiums, monopoles et industries-clés de toutes sortes qui conditionnent ensemble la vie sociale et économique toute entière.

Travailleurs de l'Ecroi, continuez votre action révolutionnaire ! Vous devez lutter contre d'énormes difficultés : le sabotage, les banques et les métallurgistes, vos dirigeants qui essaient de vous trahir. Mais foncez droit ! Vous avez réussi et montré ainsi à tous les travailleurs que les ouvriers eux-mêmes et leurs camarades employés sont capables de diriger leurs usines. Vous montrez également à la bourgeoisie que vous êtes aussi compétents qu'elle pour assurer à vous seuls la vie économique du pays sans vouloir mener ce dernier à la guerre dans 25 années d'ici.

Camarades de Saint-Etienne, renforcez vos organisations syndicales et dirigez de votre U.D. une

aide efficace ; quelle œuvre dans le sens de l'établissement d'autres comités de gestion, quelle provocation des congrès de responsables de tous ces comités de gestion dans lesquels seront examinés les problèmes que doivent résoudre les ouvriers seuls, quelle hésité pas à mener cette lutte contre le patronat exploiteur.

LA VACHE QUI RIT (Lons-le-Saunier).

— Usine qui a travaillé durant toute l'occupation allemande très régulièrement. Les ouvriers ont fait jusqu'à 50 heures par semaine.

— Le patron, M. Bel, qui a travaillé pour les deux causes (il livrait énormément de marchandises aux Allemands et en même temps il « entretenait » un magasin dans le Haut-Jura), est actuellement interné à Crotinay.

— Depuis la libération, alors qu'il n'y a aucune raison pour que la production laitière soit inférieure aux hivers précédents, le nombre d'heures de travail est sans cesse réduit. Il est question maintenant de 4 jours chômés par semaine.

— Les ouvriers ont essayé d'obtenir des précisions sur cet état de choses, mais la direction s'en tire toujours avec des histoires de transports, etc...

— En réalité, cette direction fait ce qu'elle peut pour saboter la reprise économique et pour protester contre l'internement de M. Bel.

— Avec la réduction des heures de travail un ouvrier gagne beaucoup moins qu'avant les augmentations et il touche seulement 100 fr. d'indemnité de chômage par semaine.

S. L. V. E.

Le directeur de la Société Lyonnaise pour l'Exploitation des Véhicules Electriques ne se limite pas à l'exploitation des voitures, il passe aussi assez facilement à celle des ouvriers ; c'est ainsi qu'on apprend qu'un ouvrier de cette usine gagne, avec des quintaines de 96 heures, 2.524 fr... par mois.

Vraiment, ce patron regarde-t-il quelquefois les prix affichés chez les commerçants, quand il est dans la rue ?

S. N. C. F.

Primes de fin d'années normales 1944. Extrait du tableau donné par la « Tribune des Cheminots ». Personnel masculin combiné :

Echelle 1 : 1^{er} échelon : 2.600 ; 2^o échelon : 2.900 ; 3^o échelon : 3.200 ; 4^o échelon : 3.500 ; 5^o échelon : 3.800 ; 6^o échelon : 4.100 ; 7^o échelon : 4.400 ; 8^o échelon : 4.700 ; 9^o échelon : 5.000 ; 10^o échelon : 5.300 ; 11^o échelon : 5.600 ; 12^o échelon : 5.900 ; 13^o échelon : 6.200 ; 14^o échelon : 6.500 ; 15^o échelon : 6.800 ; 16^o échelon : 7.100 ; 17^o échelon : 7.400 ; 18^o échelon : 7.700 ; 19^o échelon : 8.000 ; 20^o échelon : 8.300 ; 21^o échelon : 8.600 ; 22^o échelon : 8.900 ; 23^o échelon : 9.200 ; 24^o échelon : 9.500 ; 25^o échelon : 9.800 ; 26^o échelon : 10.100 ; 27^o échelon : 10.400 ; 28^o échelon : 10.700 ; 29^o échelon : 11.000 ; 30^o échelon : 11.300 ; 31^o échelon : 11.600 ; 32^o échelon : 11.900 ; 33^o échelon : 12.200 ; 34^o échelon : 12.500 ; 35^o échelon : 12.800 ; 36^o échelon : 13.100 ; 37^o échelon : 13.400 ; 38^o échelon : 13.700 ; 39^o échelon : 14.000 ; 40^o échelon : 14.300 ; 41^o échelon : 14.600 ; 42^o échelon : 14.900 ; 43^o échelon : 15.200 ; 44^o échelon : 15.500 ; 45^o échelon : 15.800 ; 46^o échelon : 16.100 ; 47^o échelon : 16.400 ; 48^o échelon : 16.700 ; 49^o échelon : 17.000 ; 50^o échelon : 17.300 ; 51^o échelon : 17.600 ; 52^o échelon : 17.900 ; 53^o échelon : 18.200 ; 54^o échelon : 18.500 ; 55^o échelon : 18.800 ; 56^o échelon : 19.100 ; 57^o échelon : 19.400 ; 58^o échelon : 19.700 ; 59^o échelon : 20.000 ; 60^o échelon : 20.300 ; 61^o échelon : 20.600 ; 62^o échelon : 20.900 ; 63^o échelon : 21.200 ; 64^o échelon : 21.500 ; 65^o échelon : 21.800 ; 66^o échelon : 22.100 ; 67^o échelon : 22.400 ; 68^o échelon : 22.700 ; 69^o échelon : 23.000 ; 70^o échelon : 23.300 ; 71^o échelon : 23.600 ; 72^o échelon : 23.900 ; 73^o échelon : 24.200 ; 74^o échelon : 24.500 ; 75^o échelon : 24.800 ; 76^o échelon : 25.100 ; 77^o échelon : 25.400 ; 78^o échelon : 25.700 ; 79^o échelon : 26.000 ; 80^o échelon : 26.300 ; 81^o échelon : 26.600 ; 82^o échelon : 26.900 ; 83^o échelon : 27.200 ; 84^o échelon : 27.500 ; 85^o échelon : 27.800 ; 86^o échelon : 28.100 ; 87^o échelon : 28.400 ; 88^o échelon : 28.700 ; 89^o échelon : 29.000 ; 90^o échelon : 29.300 ; 91^o échelon : 29.600 ; 92^o échelon : 29.900 ; 93^o échelon : 30.200 ; 94^o échelon : 30.500 ; 95^o échelon : 30.800 ; 96^o échelon : 31.100 ; 97^o échelon : 31.400 ; 98^o échelon : 31.700 ; 99^o échelon : 32.000 ; 100^o échelon : 32.300 ; 101^o échelon : 32.600 ; 102^o échelon : 32.900 ; 103^o échelon : 33.200 ; 104^o échelon : 33.500 ; 105^o échelon : 33.800 ; 106^o échelon : 34.100 ; 107^o échelon : 34.400 ; 108^o échelon : 34.700 ; 109^o échelon : 35.000 ; 110^o échelon : 35.300 ; 111^o échelon : 35.600 ; 112^o échelon : 35.900 ; 113^o échelon : 36.200 ; 114^o échelon : 36.500 ; 115^o échelon : 36.800 ; 116^o échelon : 37.100 ; 117^o échelon : 37.400 ; 118^o échelon : 37.700 ; 119^o échelon : 38.000 ; 120^o échelon : 38.300 ; 121^o échelon : 38.600 ; 122^o échelon : 38.900 ; 123^o échelon : 39.200 ; 124^o échelon : 39.500 ; 125^o échelon : 39.800 ; 126^o échelon : 40.100 ; 127^o échelon : 40.400 ; 128^o échelon : 40.700 ; 129^o échelon : 41.000 ; 130^o échelon : 41.300 ; 131^o échelon : 41.600 ; 132^o échelon : 41.900 ; 133^o échelon : 42.200 ; 134^o échelon : 42.500 ; 135^o échelon : 42.800 ; 136^o échelon : 43.100 ; 137^o échelon : 43.400 ; 138^o échelon : 43.700 ; 139^o échelon : 44.000 ; 140^o échelon : 44.300 ; 141^o échelon : 44.600 ; 142^o échelon : 44.900 ; 143^o échelon : 45.200 ; 144^o échelon : 45.500 ; 145^o échelon : 45.800 ; 146^o échelon : 46.100 ; 147^o échelon : 46.400 ; 148^o échelon : 46.700 ; 149^o échelon : 47.000 ; 150^o échelon : 47.300 ; 151^o échelon : 47.600 ; 152^o échelon : 47.900 ; 153^o échelon : 48.200 ; 154^o échelon : 48.500 ; 155^o échelon : 48.800 ; 156^o échelon : 49.100 ; 157^o échelon : 49.400 ; 158^o échelon : 49.700 ; 159^o échelon : 50.000 ; 160^o échelon : 50.300 ; 161^o échelon : 50.600 ; 162^o échelon : 50.900 ; 163^o échelon : 51.200 ; 164^o échelon : 51.500 ; 165^o échelon : 51.800 ; 166^o échelon : 52.100 ; 167^o échelon : 52.400 ; 168^o échelon : 52.700 ; 169^o échelon : 53.000 ; 170^o échelon : 53.300 ; 171^o échelon : 53.600 ; 172^o échelon : 53.900 ; 173^o échelon : 54.200 ; 174^o échelon : 54.500 ; 175^o échelon : 54.800 ; 176^o échelon : 55.100 ; 177^o échelon : 55.400 ; 178^o échelon : 55.700 ; 179^o échelon : 56.000 ; 180^o échelon : 56.300 ; 181^o échelon : 56.600 ; 182^o échelon : 56.900 ; 183^o échelon : 57.200 ; 184^o échelon : 57.500 ; 185^o échelon : 57.800 ; 186^o échelon : 58.100 ; 187^o échelon : 58.400 ; 188^o échelon : 58.700 ; 189^o échelon : 59.000 ; 190^o échelon : 59.300 ; 191^o échelon : 59.600 ; 192^o échelon : 59.900 ; 193^o échelon : 60.200 ; 194^o échelon : 60.500 ; 195^o échelon : 60.800 ; 196^o échelon : 61.100 ; 197^o échelon : 61.400 ; 198^o échelon : 61.700 ; 199^o échelon : 62.000 ; 200^o échelon : 62.300 ; 201^o échelon : 62.600 ; 202^o échelon : 62.900 ; 203^o échelon : 63.200 ; 204^o échelon : 63.500 ; 205^o échelon : 63.800 ; 206^o échelon : 64.100 ; 207^o échelon : 64.400 ; 208^o échelon : 64.700 ; 209^o échelon : 65.000 ; 210^o échelon : 65.300 ; 211^o échelon : 65.600 ; 212^o échelon : 65.900 ; 213^o échelon : 66.200 ; 214^o échelon : 66.500 ; 215^o échelon : 66.800 ; 216^o échelon : 67.100 ; 217^o échelon : 67.400 ; 218^o échelon : 67.700 ; 219^o échelon : 68.000 ; 220^o échelon : 68.300 ; 221^o échelon : 68.600 ; 222^o échelon : 68.900 ; 223^o échelon : 69.200 ; 224^o échelon : 69.500 ; 225^o échelon : 69.800 ; 226^o échelon : 70.100 ; 227^o échelon : 70.400 ; 228^o échelon : 70.700 ; 229^o échelon : 71.000 ; 230^o échelon : 71.300 ; 231^o échelon : 71.600 ; 232^o échelon : 71.900 ; 233^o échelon : 72.200 ; 234^o échelon : 72.500 ; 235^o échelon : 72.800 ; 236^o échelon : 73.100 ; 237^o échelon : 73.400 ; 238^o échelon : 73.700 ; 239^o échelon : 74.000 ; 240^o échelon : 74.300 ; 241^o échelon : 74.600 ; 242^o échelon : 74.900 ; 243^o échelon : 75.200 ; 244^o échelon : 75.500 ; 245^o échelon : 75.800 ; 246^o échelon : 76.100 ; 247^o échelon : 76.400 ; 248^o échelon : 76.700 ; 249^o échelon : 77.000 ; 250^o échelon : 77.300 ; 251^o échelon : 77.600 ; 252^o échelon : 77.900 ; 253^o échelon : 78.200 ; 254^o échelon : 78.500 ; 255^o échelon : 78.800 ; 256^o échelon : 79.100 ; 257^o échelon : 79.400 ; 258^o échelon : 79.700 ; 259^o échelon : 80.000 ; 260^o échelon : 80.300 ; 261^o échelon : 80.600 ; 262^o échelon : 80.900 ; 263^o échelon : 81.200 ; 264^o échelon : 81.500 ; 265^o échelon : 81.800 ; 266^o échelon : 82.100 ; 267^o échelon : 82.400 ; 268^o échelon : 82.700 ; 269^o échelon : 83.000 ; 270^o échelon : 83.300 ; 271^o échelon : 83.600 ; 272^o échelon : 83.900 ; 273^o échelon : 84.200 ; 274^o échelon : 84.500 ; 275^o échelon : 84.800 ; 276^o échelon : 85.100 ; 277^o échelon : 85.400 ; 278^o échelon : 85.700 ; 279^o échelon : 86.000 ; 280^o échelon : 86.300 ; 281^o échelon : 86.600 ; 282^o échelon : 86.900 ; 283^o échelon : 87.200 ; 284^o échelon : 87.500 ; 285^o échelon : 87.800 ; 286^o échelon : 88.100 ; 287^o échelon : 88.400 ; 288^o échelon : 88.700 ; 289^o échelon : 89.000 ; 290^o échelon : 89.300 ; 291^o échelon : 89.600 ; 292^o échelon : 89.900 ; 293^o échelon : 90.200 ; 294^o échelon : 90.500 ; 295^o échelon : 90.800 ; 296^o échelon : 91.100 ; 297^o échelon : 91.400 ; 298^o échelon : 91.700 ; 299^o échelon : 92.000 ; 300^o échelon : 92.300 ; 301^o échelon : 92.600 ; 302^o échelon : 92.900 ; 303^o échelon : 93.200 ; 304^o échelon : 93.500 ; 305^o échelon : 93.800 ; 306^o échelon : 94.100 ; 307^o échelon : 94.400 ; 308^o échelon : 94.700 ; 309^o échelon : 95.000 ; 310^o échelon : 95.300 ; 311^o échelon : 95.600 ; 312^o échelon : 95.900 ; 313^o échelon : 96.200 ; 314^o échelon : 96.500 ; 315^o échelon : 96.800 ; 316^o échelon : 97.100 ; 317^o échelon : 97.400 ; 318^o échelon : 97.700 ; 319^o échelon : 98.000 ; 320^o échelon : 98.300 ; 321^o échelon : 98.600 ; 322^o échelon : 98.900 ; 323^o échelon : 99.200 ; 324^o échelon : 99.500 ; 325^o échelon : 99.800 ; 326^o échelon : 100.100 ; 327^o échelon : 100.400 ; 328^o échelon : 100.700 ; 329^o échelon : 101.000 ; 330^o échelon : 101.300 ; 331^o échelon : 101.600 ; 332^o échelon : 101.900 ; 333^o échelon : 102.200 ; 334^o échelon : 102.500 ; 335^o échelon : 102.800 ; 336^o échelon : 103.100 ; 337^o échelon : 103.400 ; 338^o échelon : 103.700 ; 339^o échelon : 104.000 ; 340^o échelon : 104.300 ; 341^o échelon : 104.600 ; 342^o échelon : 104.900 ; 343^o échelon : 105.200 ; 344^o échelon : 105.500 ; 345^o échelon : 105.800 ; 346^o échelon : 106.100 ; 347^o échelon : 106.400 ; 348^o échelon : 106.700 ; 349^o échelon : 107.000 ; 350^o échelon : 107.300 ; 351^o échelon : 107.600 ; 352^o échelon : 107.900 ; 353^o échelon : 108.200 ; 354^o échelon : 108.500 ; 355^o échelon : 108.800 ; 356^o échelon : 109.100 ; 357^o échelon : 109.400 ; 358^o échelon : 109.700 ; 359^o échelon : 110.000 ; 360^o échelon : 110.300 ; 361^o échelon : 110.600 ; 362^o échelon : 110.900 ; 363^o échelon : 111.200 ; 364^o échelon : 111.500 ; 365^o échelon : 111.800 ; 366^o échelon : 112.100 ; 367^o échelon : 112.400 ; 368^o échelon : 112.700 ; 369^o échelon : 113.000 ; 370^o échelon : 113.300 ; 371^o échelon : 113.600 ; 372^o échelon : 113.900 ; 373^o échelon : 114.200 ; 374^o échelon : 114.500 ; 375^o échelon : 114.800 ; 376^o échelon : 115.100 ; 377^o échelon : 115.400 ; 378^o échelon : 115.700 ; 379^o échelon : 116.000 ; 380^o échelon : 116.300 ; 381^o échelon : 116.600 ; 382^o échelon : 116.900 ; 383^o échelon : 117.200 ; 384^o échelon : 117.500 ; 385^o échelon : 117.800 ; 386^o échelon : 118.100 ; 387^o échelon : 118.400 ; 388^o échelon : 118.700 ; 389^o échelon : 119.000 ; 390^o échelon : 119.300 ; 391^o échelon : 119.600 ; 392^o échelon : 119.900 ; 393^o échelon : 120.200 ; 394^o échelon : 120.500 ; 395^o échelon : 120.800 ; 396^o échelon : 121.100 ; 397^o échelon : 121.400 ; 398^o échelon : 121.700 ; 399^o échelon : 122.000 ; 400^o échelon : 122.300 ; 401^o échelon : 122.600 ; 402^o échelon : 122.900 ; 403^o échelon : 123.200 ; 404^o échelon : 123.500 ; 405^o échelon : 123.800 ; 406^o échelon : 124.100 ; 407^o échelon : 124.400 ; 408^o échelon : 124.700 ; 409^o échelon : 125.000 ; 410^o échelon : 125.300 ; 411^o échelon : 125.600 ; 412^o échelon : 125.900 ; 413^o échelon : 126.200 ; 414^o échelon : 126.500 ; 415^o échelon : 126.800 ; 416^o échelon : 127.100 ; 417^o échelon : 127.400 ; 418^o échelon : 127.700 ; 419^o échelon : 128.000 ; 420^o échelon : 128.300 ; 421^o échelon : 128.600 ; 422^o échelon : 128.900 ; 423^o échelon : 129.200 ; 424^o échelon : 129.500 ; 425^o échelon : 129.800 ; 426^o échelon : 130.100 ; 427^o échelon : 130.400 ; 428^o échelon : 130.700 ; 429^o échelon : 131.000 ; 430^o échelon : 131.300 ; 431^o échelon : 131.600 ; 432^o échelon : 131.900 ; 433^o échelon : 132.200 ; 434^o échelon : 132.500 ; 435^o échelon : 132.800 ; 436^o échelon : 133.100 ; 437^o échelon : 133.400 ; 438^o échelon : 133.700 ; 439^o échelon : 134.000 ; 440^o échelon : 134.300 ; 441^o échelon : 134.600 ; 442^o échelon : 134.900 ; 443^o échelon : 1